

L'Union européenne face au Covid-19

Appel à contributions du Groupe de recherche sur l'Union européenne (GrUE)

Le 2 avril dernier, alors que l'épidémie de Covid-19 touche l'Europe de plein fouet, la Présidente de la Commission Ursula von der Leyen présente ses excuses à l'Italie pour le manque de réactivité dont l'Union européenne (UE) a fait preuve au moment où celle-ci sollicitait son assistance. En effet, depuis l'arrivée de la pandémie sur le continent, les mesures destinées à l'enrayer ou à en limiter les conséquences, ont été principalement élaborées, décidées et appliquées sur les territoires nationaux, le plus souvent sans concertation entre les États membres. Malgré les annonces faites par les institutions européennes – plan de relance de l'économie, soutien à la recherche, constitution de stocks de matériel – celles-ci restent peu visibles aux yeux des citoyens européens. Contestée pour son manque de réactivité et son incapacité à susciter la coopération et la solidarité entre États, l'UE fait l'objet de vives critiques qui traduiraient au mieux l'entrée dans une nouvelle période de crise voire pour certains la mort prochaine du projet communautaire.

Mais de quelle crise s'agit-il précisément ici ? Quelles en sont les principales dimensions ? Quelles leçons est-il possible de tirer de cet épisode concernant la prise en charge des questions de santé ou de phénomènes épidémiques au niveau européen ? Plus généralement, que dit cet épisode de l'UE et de son avenir ?

Nous proposons ici quelques questions ou pistes de réflexion qui n'épuisent pas les sujets et enjeux susceptibles d'être traités dans le cadre de ce dossier :

- **Ce que la crise doit à l'UE** : cet axe explorera les dispositifs et politiques communautaires susceptibles d'éclairer l'europanisation des politiques nationales, par exemple dans le domaine de la santé ou de la recherche, et ses conséquences sur la capacité à faire face à une crise comme celle que nous traversons. On pourrait également s'intéresser ici aux enjeux de cadrage budgétaire et à ses effets sur les orientations politiques nationales.

- **La gestion européenne de la crise** : ce second axe vise à saisir les mécanismes à l'œuvre dans la construction des réponses européennes à la crise et de leur cadrage. Comment les institutions se sont-elles adaptées à la situation de crise et comment les pratiques quotidiennes des acteurs du gouvernement de l'Europe se sont adaptées à celle-ci ? Quelles sont les modalités des réponses européennes à la crise, leur cadrage et leur légitimation ? Quelles institutions les élaborent et les mettent en œuvre et qu'est ce que cela nous dit de l'évolution de la *polity* européenne ?

- **Apparition ou disparition d'un espace public européen** : la gestion de la crise a pris une tournure européenne (coopérations, comparaisons quotidiennes, etc.), assiste-t-on pour autant aux prémices d'un espace public européen ou, à l'inverse, le découpage national persistant des récits de la crise favorise-t-il le renforcement d'un sentiment de défiance à l'égard de l'UE et donc une crise de solidarité et d'identité pour l'UE?

Au-delà de ces quelques propositions, les contributions sur toute autre question impliquant directement ou indirectement l'UE seront les bienvenues, ainsi que les approches comparées.

Afin d'apporter une première série de réponses à ces questions, nous sollicitons des contributions susceptibles de saisir les différentes facettes de l'europanité d'une crise dont les enjeux et les conséquences sont le plus souvent pensés à l'échelle nationale voire locale. Elles consisteront en une analyse de la crise à l'aide des outils conceptuels des sciences sociales, pouvant s'appuyer sur une base empirique (par exemple des résultats préliminaires de recherches en cours) ou s'intégrer dans les débats des études européennes. Les articles reçus, d'une longueur de 8 à 10 000 signes maximum seront publiés sur le site de la revue *Politique européenne* – rubrique « L'Europe en réflexion ». Ils feront l'objet d'une double évaluation par un membre du comité de rédaction de la revue et un membre du GrUE. La publication est conditionnée par la validation de ce processus de relecture.

Les propositions d'article sont à envoyer dès maintenant à l'adresse suivante : européenreflexion.grue@gmail.com